Je considère de grande importance que la Ville de Montréal oblige les devéloppeurs à construire des unités de logement social, et je suis conplètement d'accord pour que la Ville obligue "les promoteurs immobiliers

à inclure dans leurs projets un ratio de 20 % de logements sociaux, 20 % de logements abordables et de 20 % de logements".

Aussi, afin de contrer le racisme et la discrimination, la Ville devrait mettre sur pied un claire protocole pour dénoncer des cas et pour punir les discriminateurs.

Gustave Arroyo